



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de la canicule sur l'agriculture

Question au Gouvernement n° 1739

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA CANICULE SUR L'AGRICULTURE

Mme la présidente . La parole est à Mme Mélanie Thomin.

Mme Mélanie Thomin . Hier, des collègues ont évoqué dans cet hémicycle les conséquences dramatiques de la canicule sur l'agriculture. J'apporte à mon tour tout notre soutien aux éleveurs confrontés à une catastrophe d'un traumatisme inouï (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC – Mmes Mme Géraldine Bannier et Justine Gruet applaudissent également*), particulièrement en Bretagne et dans le Finistère, où des centaines de milliers d'animaux sont morts – près de 6 600 tonnes – sous l'effet de la chaleur. Tous les modes de production – conventionnel, bio, Label rouge – sont sinistrés.

Je salue aussi les services de l'État, mobilisés dans l'urgence, qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Mme Constance Le Grip et M. Éric Bothorel applaudissent également.*) La réalité est là : les élevages suffoquent, les cultures brûlent, les vergers souffrent, les forêts et les landes s'embrasent, les océans se réchauffent, la biodiversité recule. Les rendements agricoles s'annoncent critiques et, derrière eux, des exploitations déjà fragilisées risquent de subir de nouvelles pertes économiques majeures. Nous ne sommes que le 1er juillet et, alors que l'été vient à peine de démarrer, l'eau manque déjà ; les sols sont dans un état alarmant. Cet épisode climatique n'est pas une parenthèse : il est appelé à se répéter. Depuis des années, les scientifiques nous mettent en garde. C'est une réalité que chacun ressent désormais.

Hier, madame la ministre de l'agriculture, vous avez concédé que, lorsque des volailles meurent par plus de 40 degrés, la politique n'y peut rien. À quoi servez-vous ?

M. Benjamin Lucas-Lundy . À rien !

Mme Mélanie Thomin . La gestion permanente des crises ne peut pas être la finalité de votre ministère. Votre gouvernement gère l'urgence et intervient toujours post-catastrophe – après les animaux morts, après les pertes de productions, après les sinistres : il constate, quand il faudrait planifier ; il indemnise quand il faudrait adapter ; et il supprime le fonds Vert destiné aux collectivités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

M. Pierre Cordier . Vous avez été au pouvoir pendant des années, qu'avez-vous fait ?

Mme Mélanie Thomin . Votre projet de loi agricole ne répond en rien à l'urgence climatique. Pire, il entérine des régressions majeures : sur l'élevage, alors qu'un vaste plan de modernisation des bâtiments est indispensable ; sur l'eau, alors que la ressource se raréfie et que la sobriété devrait être la règle, au service de tous les usagers.

Quand passerez-vous de la gestion de crise à une véritable politique d'anticipation du réchauffement

climatique ? L'agriculture française a besoin de vision, pas de régression. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC, dont plusieurs députés se lèvent, ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Vous venez de Bretagne, madame Thomin, et vous êtes particulièrement sensible à la situation de cette belle région agricole et d'élevage. Je partage en tous points votre constat.

Quand l'agriculture traverse une crise, il faut en premier lieu répondre à la crise.

M. Iñaki Echaniz . Il faut l'anticiper !

Mme Annie Genevard, ministre . On ne peut pas sacrifier aujourd'hui à demain, pas plus qu'il ne faut sacrifier demain à aujourd'hui. L'État a été présent dès les premières minutes de cette crise : le premier ministre a réuni régulièrement la cellule interministérielle dédiée et nous avons déployé une série de mesures. J'ai d'abord mobilisé l'ensemble du réseau de soutien psychologique, car il ne faut pas laisser les agriculteurs seuls dans ce moment très difficile. Nous avons également apporté des solutions en matière d'équarrissage et d'enfouissement des cadavres d'animaux.

Répondre à la crise suppose, ensuite, de préparer la prochaine canicule, car nous en aurons fatalement une autre, dont on ne connaît pas l'intensité. C'est pourquoi le premier ministre a souhaité que des prêts de trésorerie soient débloqués pour équiper les bâtiments d'élevage de systèmes de brumisation et de ventilation. Vous le voyez, nous tâchons déjà d'anticiper les prochaines difficultés. Je réunis aujourd'hui même les assureurs, afin que le système d'indemnisation soit rapide et fonctionne à plein. Le ministre de l'intérieur aura l'occasion de dire ce qui relève des catastrophes naturelles.

Bref, nous apportons à la fois les réponses immédiates qui s'imposent, parce qu'on ne peut pas laisser les agriculteurs seuls dans ce moment si difficile, et aussi des réponses à différents niveaux, notamment pour les cultures végétales, que vous avez évoquées. D'abord, des réponses budgétaires : nous avons ainsi obtenu de l'Europe 100 millions d'euros pour acheter des engrais destinés aux grandes cultures, afin de préparer la prochaine saison. Il faudra aussi faire fonctionner le système assurantiel. Enfin, il convient d'apporter des réponses à plus long terme : conserver l'eau dans les sols, développer de nouvelles techniques génomiques pour rendre les souches végétales plus résistantes. Le déploiement de mesures couvre l'ensemble des besoins, pour aujourd'hui comme pour demain, madame la députée, soyez-en persuadée.

Données clés

Auteur : [Mme Mélanie Thomin](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1739

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2026